

NEWSLETTER N°0

CHRONIQUE EGUILLENNE

DROIT DE RÉPONSE - Bulletin municipal - EGUILLES INFO - Juin 2025

« Tout a été fait » ? Rien n'a vraiment changé.



« Tout ou presque a déjà été fait » ?

Voilà une phrase qui en dit long. Quand une équipe municipale estime avoir tout accompli, **c'est qu'elle n'a plus rien à proposer.**

À Éguilles, nous voyons au contraire tout ce qui reste à faire : une politique de logement enfin adaptée aux jeunes et aux familles, une démocratie locale réelle et vivante, une transition écologique concrète, des services publics renforcés, et une vie associative soutenue.

L'attractivité d'Éguilles ne justifie pas l'inaction : elle oblige à plus de responsabilité, à plus d'innovation, à plus d'écoute.

Être en retard ? Non. **Nous arrivons au bon moment**, avec une énergie neuve, des idées claires et une volonté farouche d'ouvrir un nouveau chapitre pour notre commune.

Le passé ne doit pas être un plafond : il doit être un socle pour faire mieux et ensemble. »_

✖ DROIT DE RÉPONSE #1 - L'IMMOBILIER

M. le Maire affirme que « tout ou presque a déjà été fait », et que la tension immobilière serait simplement une preuve du succès d'Éguilles. Mais en réalité ?

👉 Les jeunes d'Éguilles ne peuvent plus vivre ici. Trop cher. Trop peu d'offres. Trop de freins à des logements accessibles.

👉 Les familles sont repoussées vers la périphérie ou contraintes à rester dans des logements trop petits.

👉 Les projets alternatifs sont absents : habitat partagé, location solidaire, accession modérée... tout est à inventer.

Et pendant ce temps, les opportunités foncières sont captées sans vision à long terme.

🟡 L'attractivité, ce n'est pas une excuse.

C'est une responsabilité. Gouverner une commune, ce n'est pas gérer un bien de luxe réservé à quelques-uns.

C'est préparer l'avenir, ouvrir, équilibrer, oser.

👉 Nous le disons haut et fort :

Non, tout n'a pas été fait.

Et heureusement.

Parce que beaucoup reste à faire.

NEWSLETTER N°0

CHRONIQUE EGUILLENNE

AUTOPSIE DU BULLETIN MUNICIPAL

Quand la mise en scène prend le pas sur la réalité

Le dernier bulletin municipal se veut rassurant, élogieux, flatteur. Pourtant, les habitants le savent : la réalité d'Éguilles est tout autre.

On y célèbre des travaux souvent mal pensés, des projets mal suivis, des décisions isolées... Tout cela pendant que notre commune s'endette, s'isole, et stagne.

Derrière les grandes phrases, un quotidien trop souvent oublié.



Le bulletin municipal version vitrine

On y parle de « dynamique », de « projets réalisés »,

Rue d'Aix : 12 nouvelles places de parking, oui... mais mal conçues.

► Deux versions ont été nécessaires : en long, puis en épis.

► Combien d'argent public perdu à cause d'une gestion mal suivie ?

Trottoir PMR vers Sylvain Giraud : **10 mètres d'accessibilité gagnés.**

► **Et c'est tout.** Où est la vraie ambition pour nos concitoyens à mobilité réduite ?

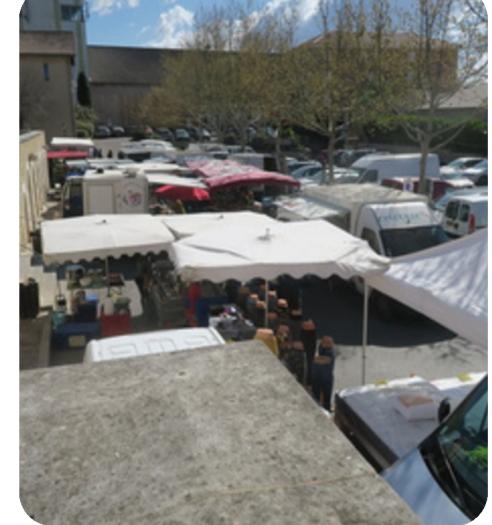
Extension Saint-Martin : reculée de 1,80 mètre par rapport aux plans.

► Pourquoi ? Personne ne répond. Mais c'est encore un projet bâclé.

Maison des associations : installée, mais... **sans les associations.**

► Un bâtiment vide, faute de concertation.

► Rappelons que les précédents travaux à Saint Martin pour le centre aéré avaient déjà explosé le budget de 2 millions d'euros.



Restez connectés !

Nous partagerons dans les prochaines semaines nos premières propositions concrètes.

En attendant, n'hésitez pas à nous écrire, à nous rencontrer, à échanger.

Construisons l'avenir d'Éguilles, avec vous.

Salvatore Di Benedetto
Candidat à la mairie
d'Éguilles - 2026

Ce que je défends

C'est une autre voie pour Éguilles -
Une commune où l'éthique
n'est pas une option mais un socle.

- Une commune où la participation citoyenne est une réalité, pas une façade.
- Une commune qui prépare l'avenir au lieu de reproduire les habitudes du passé.

Que ce soit
sur les enjeux écologiques, l'urbanisme,
la vie associative, l'école, ou la gouvernance, mon
action repose sur une conviction simple

**Éguilles doit être gérée comme
une commune moderne,
pas comme une propriété privée.**

Retrouvez
mes prises de parole :
→ Déclaration complète
en Conseil Municipal
→ Article de presse local
→ Publication sur Instagram
→ Décision du tribunal